

**Session :** Septembre 2016

**Année d'étude :** Troisième année de Licence Droit

**Discipline :** ***Droit fiscal***  
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2 - code matière 2086)

**Titulaire du cours :** M. Martin COLLET

**Durée de l'épreuve :** 1 heure 30 minutes

**Document(s) autorisé(s) :** AUCUN

Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

- 1/ Impôt et redevance pour service rendu. (2 points)
- 2/ Le principe de « subsidiarité » des conventions fiscales internationales. (2 points)
- 3/ Droit de l'Union européenne et aides fiscales aux entreprises. (2 points)
- 4/ L'avis à tiers détenteur. (2 points)
- 5/ La durée d'amortissement. (2 points)